



# CRICS À CRÉMAILLÈRE

## NOTICE D'ENTRETIEN

### PRÉAMBULE

**L'opération de contrôle ou de maintenance des mécanismes à crémaillères est réalisée par l'exploitant équipé de ses équipements de protection individuel : gants, casque, lunettes, ... (éviter les manches et vêtement amples).**

### IMPÉRATIFS

Tout contrôle, intervention ou réparation sur les mécanismes à crémaillères se fait obligatoirement avec la vanne immobilisée sur son seuil. Pour les mécanismes avec motorisations, les moteurs devront-être hors tension.

Si (et seulement si) l'entretien ou le contrôle nécessite un mouvement de la vanne, celui-ci se fera sur une course faible et proche de son seuil. Pour les mécanismes manœuvrés manuellement, les cliquets double sont obligatoirement engagés sur les rochets de la manivelle ou de la tête de sécurité lorsqu'il y a une manivelle amovible.

Pour les mécanismes motorisés, l'opération sera effectuée à l'aide du système manuel de secours (volant ou manivelle).

Il est formellement interdit de mettre les mains sur les crémaillères, lorsque la vanne est en mouvement, et encore moins aux sorties hautes et basses des mécanismes.

### ENTRETIEN

Les portées de paliers sont lubrifiées par les graisseurs en têtes de chaque palier. Vous utiliserez une pompe à graisse à cette fin. Pour mémoire nos paliers sont fermés et intègrent un chemin de graissage afin que le lubrifiant se répartisse de façon homogène sur les parties concernées. Un joint vient obturer ce palier pour maintenir au maximum la graisse dans ce logement et limiter les interventions.

Cependant nous recommandons un graissage à minima tous les 3 mois. Cette fréquence sera plus importante si l'usage de la vanne le nécessite.

Les engrenages et les crémaillères sont graissées à l'aide d'une graisse épaisse appliquée au pinceau, directement sur les engrenages (démonter au préalable les carters latéraux), et sur la totalité de crémaillère. Là, également la fréquence de maintenance se fait à minima tous les 3 mois.

## EXEMPLE DE PRODUITS À UTILISER :

GRAISSE ÉPAISSE : RHENUS LAC 2

Ou autres graisses biodégradables de grade 2

Il est vivement recommandé de faire effectuer à la vanne une course (montée/descente) une fois tous les deux mois pour s'assurer visuellement du bon fonctionnement global des mécanismes et des crémaillères.

Les carters latéraux transparents permettent sans les démonter, d'avoir une première impression de l'état de fonctionnement des engrenages. Il est possible toutefois de les démonter. Ils seront alors, obligatoirement remontés avant remise en exploitation des mécanismes.

Pour les mécanismes motorisés (motoréducteur ou servomoteur), merci de respecter les consignes d'utilisation, de maintenance et de sécurité du constructeur.

Pour des mécanismes ayant une fonction de descente gravitaire d'urgence, un déclenchement de cette option devra être programmé mensuellement par l'exploitant, afin de valider son fonctionnement le moment venu.

## DÉMONTAGE/OUVERTURE D'UNE BOÎTE À CRIC

Se reporter à la partie préambule

Afin de travailler dans des conditions optimales l'appareil sera au préalable désolidariser de sa crémaillère et retirer de son support (utiliser les poignées latérales pour la manutention).

- 1)** Dévisser les fixations sur un seul côté (peu importe lequel).
- 2)** Ouvrir le cric et effectuer la réparation.
- 3)** Refermer le cric et revisser les fixations.
- 4)** Fixer le cric par ses cornières sur son support, sans serrer complètement les écrous.
- 5)** Effectuer une manœuvre manuelle afin de vérifier le bon alignement et glissement de la crémaillère dans ses blocs de guidage. Régler au besoin.
- 6)** Serrer définitivement le mécanisme à son support.